

# Canicule : l'urgence politique d'une réponse solidaire

En cette fin juin 2026, nous avons déjà subi deux épisodes caniculaires d'une intensité exceptionnelle, battant record après record. Face à cette situation, les consignes se répètent : boire de l'eau, aérer la nuit, fermer fenêtres et volets en journée, manger léger, éviter l'alcool...

Mais chacun le constate : une telle impréparation structurelle et des recommandations aussi élémentaires ne sont plus à la hauteur des enjeux. Déjà, nous comptons les premières victimes de ces épisodes de chaleur extrême. En Gironde, trois personnes âgées sont décédées durant le dernier pic caniculaire. Les services d'urgence redoutent un afflux de patients. Quarante personnes ont perdu la vie par noyade en cherchant simplement à se rafraîchir, ce qui interroge notre capacité collective à garantir l'apprentissage de la natation. À cet égard, nous pouvons être fier·e·s que le Département poursuive le dispositif Objectif Nage, qui permet à plus de 500 Girondines et Girondins d'apprendre à nager auprès d'éducateurs sportifs professionnels.

La canicule bouleverse désormais notre vie quotidienne au point de rappeler, par certains aspects, les périodes de confinement. Les épreuves du brevet de près de 800 000 élèves sont reportées. Des cours sont annulés. Certaines écoles, collèges, hors Gironde, et lycées ferment leurs portes, laissant des familles sans solution de garde. Dans plusieurs crèches, les températures dépassent 37 °C. Un service d'urgence hospitalier doit être déplacé à la suite d'une panne de climatisation. Des artisans, comme les boulangers, interrompent leur activité faute de pouvoir travailler dans des conditions supportables. Les pratiques sportives sont suspendues. Les nuits deviennent plus difficiles, le sommeil plus fragile. Quant aux animaux domestiques et sauvages, ils peinent à trouver l'eau et la nourriture nécessaires à leur survie.

Pour certaines personnes, cette épreuve est encore plus rude. Des familles perdent leurs aîné·e·s. Les femmes enceintes supportent plus difficilement les fortes chaleurs, tout comme les personnes atteintes de maladies chroniques, en situation de handicap ou leurs proches aidant·e·s. Les risques de prématurité augmentent. Les personnes isolées se retrouvent davantage enfermées chez elles et encore plus seules.

Les conséquences de la chaleur révèlent également de profondes inégalités sociales. Les ménages les plus modestes disposent rarement de solutions pour se protéger efficacement. Certains ont la chance de vivre dans des logements bien isolés. D'autres peuvent partir quelques jours ou recourir à la climatisation. Beaucoup n'ont ni l'un ni l'autre.

Ces inégalités se manifestent aussi dans le monde du travail. Travailler dans un bureau mal rafraîchi est déjà difficile ; exercer un métier physique à l'extérieur, sur un chantier, dans une exploitation agricole ou dans un local mal isolé et peu ventilé peut mettre en danger la santé, voire la vie. Si les épisodes de canicule placés en vigilance orange ou rouge peuvent désormais ouvrir droit au chômage intempéries depuis 2024, des millions de personnes continuent de travailler malgré les risques : livreur-euses, aides à domicile, agent-es d'entretien, ouvrier-es du bâtiment, travailleur-euses agricoles... Beaucoup n'ont tout simplement économiquement pas le choix. Le coût du dérèglement climatique ne peut pas être porté par les travailleurs.

Or l'exposition prolongée à des chaleurs intenses fait courir de nombreux risques sanitaires : déshydratation, épuisement, crampes, malaises, coups de chaleur ou encore atteintes cardiovasculaires. Selon Santé publique France, l'exposition à la chaleur a été responsable de 5 700 décès durant l'été 2025, soit plus de 3 % de la mortalité observée sur la période.

La chaleur extrême n'est donc plus seulement un enjeu climatique ou sanitaire : elle est devenue un puissant facteur d'inégalités.

À cet enjeu de santé publique s'ajoute une question de sécurité. De nombreuses études montrent que les fortes chaleurs favorisent les tensions et les violences. Les féminicides augmenteraient de 28 % lors des épisodes de chaleur extrême, tandis que les violences entre groupes progresseraient de 14 %.

Face aux canicules les plus difficiles et les plus dangereuses, nous devons faire le choix de la solidarité. Là où la chaleur isole, créons du lien. Là où elle fragilise, renforçons l'entraide. Et là où elle creuse les inégalités, protégeons en priorité les plus vulnérables.

Le Conseil départemental de la Gironde demande à l'État de :

- Mettre en place un congé climatique pouvant aller jusqu'à cinq jours, afin de permettre à chacune et chacun de faire face à une canicule, une inondation, un incendie ou une fermeture d'école liée aux conséquences du dérèglement climatique, sans perte de revenus ;
- Déployer un plan d'urgence pour former davantage de maîtres-nageurs et garantir l'apprentissage de la nage pour toutes et tous ;
- Créer un Service public de la fraîcheur destiné à accompagner les propriétaires, locataires, commerçant-e-s, artisan-e-s, PME et PMI, en s'appuyant notamment sur les accompagnateurs de MaPrimeRénov', les programmes CEE, SLIME, PACTE Entreprises ou encore les PIMMS ;
- Mettre en place une aide MaPrimeRénov' Fraîcheur dédiée à la rénovation des bouilloires thermiques et au développement de la végétalisation des bâtiments privés.

- Rétablir le Fonds Vert au niveau de 2024 à 2,5 Mds€ et fixer une trajectoire d'augmentation.
- Un plan Celsius pour rafraîchir les bâtiments publics (établissements de santé, hôpitaux, EHPAD, crèches, écoles et établissements éducatifs). Dans ces bâtiments, des climatiseurs pourront être installés dans les principaux lieux de vie.
- La création d'un fonds européen de soutien à la transition écologique et à la lutte contre le réchauffement climatique, permettant notamment l'octroi de prêts à taux zéro aux collectivités pour l'adaptation et la rénovation du bâti.
- Adapter les rythmes scolaires, le temps de travail et d'apprentissage au dérèglement climatique et par conséquent revoir la politique éducative, en concertation avec la communauté éducative, les mairies et autres collectivités, et les organisations syndicales.

Plus largement, cette période inédite nous invite à repenser nos modes de production, de déplacement et de consommation, aujourd'hui dominés par une logique capitaliste destructrice de l'être humain, de la planète et de ses ressources.